



COMPTE RENDU de la CAPD du Mardi 2 juin 2015



Ordre du jour :

- Première phase du mouvement 2015
- Tableau d'avancement à la hors classe des professeurs des écoles pour la rentrée 2015
- Questions diverses

1-Première phase du mouvement 2015

- 951 participants
- 444 collègues obtiennent une nouvelle affectation (47%).
- 169 collègues restent sur leur poste.
- 338 collègues participeront à la seconde phase du mouvement.

Tous les résultats sont sur le site

Le Se-UNSA est intervenu auprès de l'Administration au sujet de la prise en compte du congé parental dans l'AGS. En effet, selon la loi du 12 mars 2012, « la première année de congé parental doit être prise en compte dans l'AGS ». L'Inspecteur d'Académie nous a répondu qu'elle n'intégrerait pas cet élément dans la mesure où le Ministère n'a pas encore fourni les outils permettant sa prise en compte. L'Inspecteur d'Académie a indiqué que l'Administration allait faire remonter ce problème au Ministère prochainement. Il confirme que les personnels lésés sont en droit d'instruire un recours. Nous resterons vigilants.

Comme chaque année depuis leur mise en place obligatoire pour certains personnels, le SE-UNSA réitère son opposition à la saisie des vœux géographiques. En effet, l'attribution de postes par ce biais reste toujours nébuleuse

L'Inspecteur d'Académie signale qu'il se réfère aux textes nationaux mais il admet qu'effectivement ces vœux géographiques n'offrent pas de réels bénéfices et ne sont pas lisibles.

Préparation de la seconde phase du mouvement 2015 :

- Ouverture du serveur du 17 au 21 juin 2015
- CAPD le jeudi 2 juillet
- Postes bloqués : il est à noter qu'au vu du nombre de stagiaires, il semblerait qu'une centaine de postes soit bloquée.

2-Promotion au grade de professeur des écoles hors classe pour la rentrée 2015

Suite au relèvement du quota obtenu avec la pression du SE-UNSA, 109 collègues sont promus hors classe.

Tous les collègues en situation d'obtenir une promotion à la hors classe et ayant déposé leur dossier de départ à la retraite ont été contactés par l'administration afin de faire savoir s'ils maintiennent leur départ ou s'ils prolongent leur activité pour bénéficier de cette promotion.

L'Inspecteur d'Académie, comme les textes le lui permettent, s'est opposé au passage à la hors classe d'une collègue.

3-Questions diverses

a) Temps partiels

Les demandes de temps partiels seront étudiées à la CAPD du 11 juin. Cependant, l'Inspecteur d'Académie a déjà indiqué que les demandes de temps partiels sur autorisation seront largement refusées. N'hésitez pas à nous contacter le cas échéant. Un recours est toujours possible. L'IEN de circonscription recevra les collègues pour leur expliquer le motif du refus.

b) CUI

M. Dècle, Secrétaire Général, a indiqué que les contrats CUI d'aide administrative arrivant à échéance vont être réétudiés. Une enquête sera adressée à l'ensemble des directeurs d'école afin de préciser leurs attentes sur l'aide administrative. Le contingent d'emploi ne devrait pas être revu à la baisse.

c) Direction d'école

Les directeurs nouvellement nommés bénéficieront d'une formation du 8 au 26 juin 2015.

d) Règlement intérieur

L'Inspecteur d'Académie a précisé que le règlement départemental devait servir de base à la rédaction du règlement personnalisé de chaque école. Un groupe de travail sur la direction aura lieu courant juin. Nous vous tiendrons informés des modalités retenues pour la rédaction du règlement intérieur.

Utile avant tout !

